

Une chute fatale

Mort et sépultures à Québec au début du XVIIe siècle

François Droüin

Number 128, Winter 2017

Louis Hébert et Marie Rollet, pionniers de la Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84139ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Droüin, F. (2017). Une chute fatale : mort et sépultures à Québec au début du XVIIe siècle. *Cap-aux-Diamants*, (128), 17–20.

UNE CHUTE FATALE MORT ET SÉPULTURES À QUÉBEC AU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE

par François Droüin

Louis Hébert est né à Paris. Pour certains de ses biographes, cette naissance date de 1572; pour d'autres, l'événement survient vers 1575. Selon le moment retenu, Louis Hébert a donc au plus 55 ans et au moins 51 ans lorsqu'il fait une chute mortelle en 1627. Ce décès est mentionné dans les *Œuvres de Champlain*. En 1632, Samuel de Champlain publie le récit de ses *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada* pour la période de 1603 à 1629. Il est le premier à relater l'événement lorsqu'il écrit : « Le 25. de lanuier Hebert fit vne cheute qui luy occafionna la mort ». Champlain prend soin de préciser qu'il s'agit du premier chef de famille résidant au pays et vivant de ce qu'il cultivait.

LA MORT DE LOUIS HÉBERT DANS L'HISTORIOGRAPHIE

Un autre contemporain de Louis Hébert a laissé un récit de son décès. Le récollet Gabriel Sagard est envoyé en mission auprès des Wendats de la baie Georgienne, en 1623. De retour à Paris l'année suivante, le frère Sagard va rédiger une *Histoire du Canada* en quatre tomes qui est publiée en 1636. Plus précisément, le chapitre XXXVI du second volume de cet ouvrage porte le titre suivant : « D'une petite fille Canadienne baptisée. De sa mort, & de celle du sieur Hebert premier habitant du Canada ». Ce texte raconte que la fille de l'Amérindien Kakemistic est baptisée peu après sa naissance, mais avant son décès. Ce rituel lui donne droit à la sépulture ecclé-



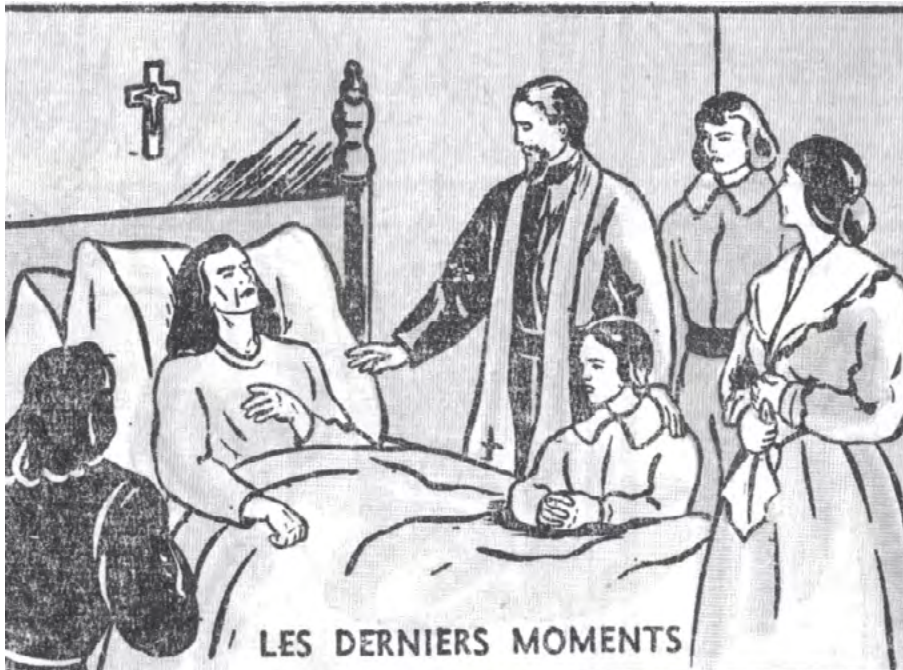
Guy Lavolette. *Mon second album d'histoire du Canada*. La Prairie, Procure des Frères de l'instruction chrétienne, 1952, p. 27.

siastique. Louis Hébert marche alors au début du cortège se dirigeant au cimetière, derrière le père de la défunte. Puis Sagard écrit que cinq ou six semaines après ce baptême, la colonie est affligée par le décès de Louis Hébert. Il n'est pas question d'une chute fatale. Le religieux relate plutôt une récompense divine : « Dieu voulant retirer à soy ce bon personnage & le récompenser des travaux qu'il avoit souffert pour Jesus-Christ, luy envoya une maladie, de laquelle il mourut ». Sagard spécifie même que lors d'une visite chez les Récollets, deux ou trois jours avant de tomber malade, Louis Hébert demande qu'à son décès, il soit inhumé dans leur cimetière, au pied de la grande croix.

À la fin du XVII^e siècle, un second missionnaire récollet va faire état du décès de Louis Hébert. En 1691, Chrestien

Le Clercq publie *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*. Réédité dès l'année suivante, ce livre évoque le chagrin que cause la disparition du premier habitant de la colonie. Le père Le Clercq écrit que Louis Hébert « [...] tomba malade épuisé des fatigues qu'il avoit fouffertes, & après avoir traîné quelques jours, il rendit le tribut à la nature ». Il poursuit en rappelant qu'Hébert laisse un regret universel et qu'il doit être qualifié d'Abraham de la colonie en raison de son admirable postérité en Nouvelle-France.

La mort de Louis Hébert cesse ensuite d'être un sujet d'intérêt historique pour près de deux siècles. Par exemple, le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix publie, en 1744, une *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* qui ne fait pas mention du décès du premier colon de la Haute-Ville de Québec. Rien non plus sur ce sujet 100 ans plus tard dans les écrits de François-Xavier Garneau; il faut attendre la rédaction d'une biographie de Louis Hébert par l'abbé Azarie Couillard-Després pour que de nouveaux détails sur le décès du célèbre pionnier soient publiés. Cette histoire paraît d'abord à Lille, Paris et Bruges en 1913 puis à Montréal en 1918. Dans *Louis Hébert. Premier colon canadien et sa famille*, l'abbé Couillard-Després décrit les derniers moments d'Hébert en soulignant d'abord qu'après dix ans passés dans la colonie à travailler dur « [...] la Providence aurait dû accorder à notre pionnier une longue vieillesse qui lui eût permis de jouir en paix des fruits de



Guy Lavolette. *Mon second album d'histoire du Canada*. La Prairie, Procure des Frères de l'instruction chrétienne, 1952, p. 27.

ses travaux ». Puis, il raconte que Louis Hébert, à la fin de janvier 1627, fait une chute sur la glace, qu'il se blesse grièvement et que rapidement, il devient évident qu'il sera impossible de le « ramener à la vie ». Selon cet historien, la chute fatale sur la glace ne provoque pas une mort immédiate, mais laisse le temps à Hébert de reconforter ses proches qu'ils soient Amérindiens ou Européens. Couillard-Després soutient qu'il supporte sa maladie en véritable chrétien et qu'au moment de rendre l'âme, Hébert dicte ses recommandations qui font voir les sentiments « [...] qui animaient ce pionnier-apôtre ».

Selon cette version, la chute fatale est survenue sur la glace. Fort possible lorsque l'on connaît le climat habituel à Québec en janvier. D'ailleurs, Champlain note que l'hiver 1626-1627 est un des plus longs qu'il vit à Québec : la neige reste au sol du 21 novembre jusqu'à la fin d'avril et l'accumulation atteint quatre pieds et demi. De plus, en 1627, la rigueur hivernale laisse la colonie à la limite de ses approvisionnements, toujours selon Champlain. Une étude récente d'Yvon Desloges sur le climat à Québec à l'époque per-

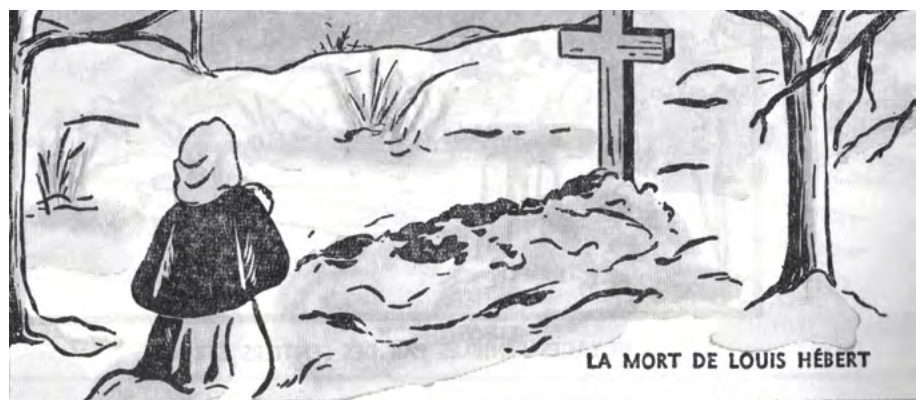
met aussi de relier cet hiver-là à un épisode de La Niña qualifié de fort. Néanmoins, la source exacte de l'abbé Couillard-Després sur les événements provoquant la mort de Louis Hébert reste à préciser. Son interprétation des faits est sujette à caution en tenant compte que cet historien écrit que Gabriel Sagard est au chevet de Louis Hébert pour recueillir personnellement ses dernières paroles tandis que ses biographes placent le missionnaire récollet à Paris au même moment! Cette absence de Sagard à Québec en 1627 est d'ailleurs corroborée par le père Odoric-Marie Jouve, lui aussi de

l'ordre des Frères mineurs, qui publie en 1915 une étude sur *Les Franciscains et le Canada*. Le père Jouve en profite pour préciser que la maladie qui terrasse Louis Hébert, celle-là même évoquée par Sagard, est en fait une chute d'après les *Œuvres de Champlain*.

Quoi qu'il en soit, la thèse de la glissade fatidique sur la glace va continuer à faire couler de l'encre. Dans le premier volume du *Dictionnaire biographique du Canada*, en 1966, Ethel Mary Granger Bennett rédige l'article sur la vie de Louis Hébert et fait sienne la version de l'abbé Couillard-Després. Elle écrit : « À l'hiver de 1626, Hébert fit sur la glace une chute mortelle ». Cette version se retrouve également dans la page sur Louis Hébert que Wikipédia met en ligne au moment d'écrire ce texte; on y lit que son décès survient « des suites d'une mauvaise chute sur la glace pendant l'hiver 1626-1627 ».

L'AGONIE, LE TESTAMENT ET L'INHUMATION D'UN PIONNIER

Que doit-on retenir de ce survol historiographique? D'abord, on peut affirmer que la mort d'Hébert semble accidentelle. Champlain, son contemporain, est clair sur ce point : Louis Hébert a fait une chute fatale. Cette chute est-elle survenue sur la glace? Possible, mais il n'y a pas de source fiable connue pour le confirmer. Autre point à retenir : la chute fatale ne provoque pas la mort d'Hébert immédia-



Guy Lavolette. *Mon second album d'histoire du Canada*. La Prairie, Procure des Frères de l'instruction chrétienne, 1952, p. 27.



Site du premier cimetière de Québec, côte de la Montagne.

tement, mais le laisse dans une agonie plus ou moins longue selon les auteurs. Cette agonie serait aussi le sens qu'il faut donner à la « maladie » qui précède son décès selon le récollet Sagard et son confrère Le Clercq, à sa suite.

D'ailleurs, l'examen attentif du récit de Sagard montre clairement qu'il rapporte des événements qui lui ont été contés par après, probablement par le père Joseph Le Caron, qui agit comme curé avant le terme à Québec en 1627. Il est évident que les propos de Sagard sont teintés par le contexte missionnaire de l'époque et que la manière dont il traite le décès fait office d'éloge funèbre. Néanmoins, la réification que cet historien fait de la mort d'Hébert ne doit pas faire oublier que Sagard aussi est un contemporain du célèbre apothicaire. Sa description des derniers moments de la vie du pionnier illustre donc comment la religion catholique occupe une place prépondérante dans la vie d'un personnage aussi important pour la colonie naissante qu'Hébert. Sagard souligne notamment la présence de nombreux Amérindiens au chevet d'Hébert qui était pour eux « [...] un bon ami et un homme très zélé à leur conversion ». Toujours selon Sagard, le père Le Caron administre à Hébert les derniers sacrements soit la pénitence, l'onction et le viatique. Avant de rendre son dernier

souffle, Louis Hébert fait approcher sa femme et ses enfants de son lit. Il les exhorte à travailler au salut du prochain et se déclare heureux d'avoir traversé les mers pour participer à l'évangélisation de sa nouvelle patrie. Selon l'abbé Couillard-Després, Hébert partage à ce moment en parts égales tous ses biens et sépare entre sa fille Guillemette et son fils Guillaume la propriété de ses terres qui sont connues comme le fief du Sault-au-Matelot ainsi que ses terres aux abords de la rivière Saint-Charles. Ses dernières paroles auraient arraché des larmes à ceux qui étaient présents. La prose de Sagard se fait alors grandiloquente sur les aspirations missionnaires d'Hébert qui aurait déclaré que les Amérindiens « [...] sont créatures raisonnables comme nous et qu'ils peuvent aimer un même Dieu que nous s'ils en avaient la connaissance, à laquelle je vous supplie de leur aider par vos bons exemples et vos prières »! Puis, Louis Hébert lève la main, bénit ses proches et rend l'âme.

Champlain et Sagard s'accordent sur le 25 janvier 1627 comme date du décès. Le frère Sagard y voit une analogie avec la fête du jour, celle de la conversion de saint Paul, l'apôtre des païens. Rappelons que le registre de catholicité de Québec pour cette année-là va brûler en 1640 et qu'il sera ensuite reconstitué de mémoire. L'acte de

sépulture rédigé à ce moment est donc détruit. L'inhumation de Louis Hébert a probablement lieu ce même 25 janvier, le lendemain 26 ou encore le surlendemain, selon ce que nous savons des coutumes funéraires en vigueur à Québec à cette époque. Pour l'abbé Couillard-Després, les funérailles de Louis Hébert sont très solennelles et toute la population de la ville y assiste : « Cette mort fut considérée comme un deuil public ».

La dépouille mortelle d'Hébert est mise en terre au cimetière des Récollets, situé aux abords de leur couvent de Notre-Dame-des-Anges. Ici encore, les détails manquent : le départ des Récollets de la colonie en 1629 et la destruction de leurs archives compliquent la recherche. Dans son étude sur les cimetières de Québec datée de 1941, Pierre-Georges Roy émet l'hypothèse, sans pouvoir la prouver, que Louis Hébert serait le premier défunt à être inhumé dans ce cimetière. Plus intéressant encore, Christian Le Clercq, en 1691, dans son histoire sur l'établissement de la foi, relate le retour des Récollets à Québec à partir de 1670. Ces missionnaires vont relever leur couvent de ses ruines et procèdent à l'exhumation des défunts de leur ancien cimetière sous la direction du père Valentin Le Roux, supérieur des Récollets en Nouvelle-France. Guillemette Hébert est toujours vivante et, comme d'autres, elle se souvient que son père a été inhumé au pied de la grande croix dont on découvre les vestiges. En 1678, le cercueil de cèdre de Louis Hébert est retrouvé. Ses ossements sont relevés et, dans une procession solennelle, en présence de sa fille, les Récollets procèdent à la translation de la dépouille de Louis Hébert vers la cave de leur monastère. Ces événements sont confirmés au début du XX^e siècle par le père Jouve qui écrit que « Les cendres du premier colon canadien se trouvent donc dans le caveau de l'église de l'Hôpital Général, qui n'est autre que l'église des Récollets ».



Vue du monastère de l'Hôpital Général de Québec, à Notre-Dame des Anges / D'après un daguerréotype de L. A. Le Mire; Lith de F. D'Avignon [vers 1855]. (Coll. Yves Beauregard).

ATTITUDES FACE À LA MORT AU XVII^E SIÈCLE

Cet examen du décès et de la sépulture de Louis Hébert nous permet de mieux comprendre la mentalité des fondateurs de la Nouvelle-France face à la mort. Déjà en 1960, Claude Galarneau a évoqué dans un article publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* comment la mentalité paysanne de l'Ancien Régime s'est transposée dans la société canadienne. Les

Philippe Ariès

Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen âge à nos jours



Philippe Ariès. Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Paris, Seuil, 1975, 222 p.

premiers habitants de Québec ont immigré avec l'univers mental propre aux Français du XVII^e siècle. Ils ont le même culte de la tradition, le même esprit de résistance face au découragement, la même peur de l'ennemi qu'il soit Anglais ou Iroquois et la même spiritualité dominée par le catholicisme issu de la contre-réforme. Ainsi, la mort d'Hébert, en 1627, est complètement différente de celle que nous vivons de nos jours. Dans notre société postindustrielle, la mort est complètement individualisée et est devenue presque tabou. Le deuil est évacué comme non productif et la mort a été reléguée hors de la vie. Au contraire, pour Hébert et ses contemporains, la mort est un événement communautaire. Le mourant est dans sa maison, de préférence dans son lit. Le rituel des derniers sacrements est public : le mourant est accompagné de sa famille, de ses enfants, de ses amis et même d'Amérindiens; il sait qu'il va mourir et il accepte sa mort sans mélancolie. Cette attitude est qualifiée de mort apprivoisée par Philippe Ariès dans son *Essai sur l'histoire de la mort en Occident* publié en 1975. Cette mort apprivoisée est une continuité spirituelle de la vie et elle se vit en collectivité. Le mourant n'accorde pas la même importance au testament qu'aujourd'hui puisqu'il dicte ses der-

nières volontés de vive voix, en présence de plusieurs témoins rassemblés. Ce vécu collectif se transpose dans la tombe qui est dépourvue d'individualisme, sans aucune forme de commémoration. Les cimetières aussi font partie du quotidien et sont établis dans l'enclos de l'église ou, à tout le moins, à l'intérieur de la ville. Dans le cas d'Hébert, il y a une singularité pour sa sépulture puisqu'il n'est pas inhumé dans le cimetière de la côte de la Montagne. Le choix de reposer à Notre-Dame-des-Anges, au cimetière des Récollets, indique peut-être l'attachement spécifique de Louis Hébert pour cette communauté de missionnaires. Mais ce choix montre que le sentiment d'indépendance et l'individualisme qui caractérisent la vie dans le Nouveau Monde ont aussi façonné la mentalité du premier habitant de Québec.

François Droüin est historien.

Pour en savoir plus :

Samuel de Champlain. *Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada*. Paris, Louis Sevestre, 1632.

Gabriel Sagard. *Histoire du Canada*. Paris, Claude Sonnius, 1636.

Chrestien Le Clercq. *Établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*. Paris, Amable Auroy, 1691.

Odoric-Marie Jouve. *Les Franciscains et la Canada*. Québec, Couvent des SS Stigmates, 1915.

Azarie Couillard-Després. *Louis Hébert. Premier colon canadien et sa famille*. Montréal, Imprimerie de l'Institution des sourds-muets, 1918.

Claude Galarneau. « La mentalité paysanne en France sous l'ancien régime (XVI^e-XVIII^e siècle) » in *RHAF* : 14-1, (juin 1960).

Philippe Ariès. *Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Seuil, 1975, 222 p.